

L'AGACEMENT DES VICTIMES DE 9 TELECOM

L'UFC Que Choisir de Nancy dénonce les pratiques inacceptables lors de la Foire Exposition de Nancy en juin 2006 commis sur le stand de 9 TELECOM.

Nous recensons actuellement des dizaines de témoignages et de litiges suite à des ouvertures forcées de connexions par la Société 9 Télécom.

Les informations en notre possession montrent clairement que ces consommateurs ont été abusés.
De nombreux contrats ont été établis sans signature des titulaires des connexions.
Dans d'autres cas les commerciaux ont coché des cases à l'insu du client.

L'UFC Que Choisir de Nancy demande aux consommateurs lésés de nous contacter le plus rapidement.
Vous pouvez apporter vos témoignages à l'E-mail suivant
ufcnancy@ufc-net.com
Nous vous recontacterons au plus vite.

De plus amples informations sont disponibles sur nos sites
www.ufc-net.com
www.ufc-net.org

Il est grand temps que 9 Télécom prenne conscience du mécontentement des consommateurs et cesse ces pratiques scandaleuses.

L'UFC Que Choisir de Nancy mettra tout en œuvre pour mettre un holà à ces agissements frauduleux en utilisant tous les moyens à sa disposition y compris par une nouvelle action pénale.